

ZONE SUD-OUEST COMMERCIALE
TEL 05.62.89.25.25
FAX 05.32.00.61.27
AGREMENT SANITAIRE
FR 46.309.004 CE



SYSCO FRANCE SAS
M.I.N. DE RUNCIS, BATIMENT A1 - 94550 CHEVILLY-LARUE
APE 46.39A - RCS CRETEIL 316807015 - N° TVA FR22316807015

REGLEMENT A ADRESSER :
Sysco France
CS 30041 - 76201 Dieppe Cedex
IBAN :
FR7630004003420002001211042
BIC:BNPFRPPXXX

SYSCO France
Depot : SOUILLAC
Route de MARTEL
46200 SOUILLAC

Capital 100.000.000,00 Euro

VOS RÉF.	N° CLIENT	N° REP.	DATE FACTURE	DATE LIVRAISON	ADRESSE DE LIVRAISON	ADRESSE DE FACTURATION
796587	N° FACTURE	SOU116	23.09.2025	23.09.2025	REST. LA VENUS	REST. LA VENUS
1251609473	N° FACTURE	N° TEL.	DATE ECHÉANCE	JOUR	N° LIASSE	SARL N.G.D.
		S04	10.10.2025	Mardi	1 / 1	28 RUE DES PHILIPS
		FACTURE		N° TOURNÉE	PAGE	SQUARE DE VENUS
				T44124	1 / 1	46220 PRAYSSAC

POIDS LIVRÉ :

10,270 KGS

ORIGINAL

TEL.: 0565224710 TEL.MOBILE: 0676439178 V/TVA : FR 55835273772

CARTONS	SOUS-CART.	CODE PDT	DÉSIGNATION DU PRODUIT	P.U BRUT	**	QUANTITÉ	U.F.	P.U NET	C TVA	MONTANT H.T.
Toute réclamation doit être signalée à votre agence sous 48H après livraison. Cde:1644276717-21/09/25										
0	4ST FI	47408	FLT BOEUF S/PARE S/V STL.8/2.2KG	Prix PROMO	F	8,230	KG	20,850	1	171,60
2	PF	43224	TARTARE COUT. GD.BRASLERIE VBF 170G X6		F	2,040	KG	13,720	1	27,99
Etat du produit(S=surgelé,H=hygiène,F=frais,A=ambiant)->										
Conformément aux règles SEPA, le montant de cette facture sera prélevé sur votre compte bancaire *****2324 à la date exigibilité indiquée ci-dessous										
Référence du mandat SEPA: BFS-10023711 - Notre identifiant créancier: FR63ZZZ429556										

CODE	TAUX TVA.	BASE H.T.	MONTANT TVA.	TOTAL H.T.	MODE DE RÈGLEMENT	DATE FACTURE	NET À PAYER
1	5,5	199,59	10,98	199,59	Prélèvement SEPA	23.09.2025	210,57
TOTAL TVA.					ESCOMPTE / INTÉRÊTS DE RETARD	DATE EXIGIBILITÉ	
				10,98	NON / 3XTX.LEGAL +40E (L441-6)	10.10.2025	
SIGNATURE DU LIVREUR					CHÈQUE	ESPECES	
SI RÈGLEMENT :					FACTURE		
					EUR		
					N° CLIENT		
					796587		
					N° FACTURE		
					1251609473		
					TYPE FACT.		
					MONTANT DE LA FACTURE		
					210,57		

Le client déclare avoir pris connaissance et accepter les termes et conditions imprimés sur les deux faces du présent document y compris l'attribution de compétence (art. 11) au tribunal de commerce de Paris.

Marchandise reçue en bon état et dans les quantités facturées.

SIGNATURE

CLIENT :

PAPILLON DÉTACHABLE À JOINDRE AVEC LE RÈGLEMENT DE LA FACTURE